



## Demie-journée de stage de formation syndicale

# SEGPA

**mardi 20 mai 2014 – 13H30-16H30  
à la salle Pierre Blanchard  
(bâtiment MGEN à Hérouville Saint Clair)**

Non content de maintenir la pression sur les effectifs, le nombre et la capacité d'accueil des SEGPA, le Ministère de l'Éducation Nationale envisage, par la réécriture des « décrets de 50 » un bouleversement statutaire des personnels du premier degré exerçant dans le second degré.

Côté familles, élèves, orientations... la mise en place d'un cycle « école-collège » (CM1/CM2/6<sup>ème</sup>) risque de remettre en cause en profondeur le fonctionnement actuel de nos SEGPA.

Enfin, c'est bien l'entité « structure » de la SEGPA qui est menacée puisque le Ministère ne cache plus son intention de la voir évoluer en « dispositif »...

Il y a donc urgence à nous réunir et à définir la réponse collective à cette nouvelle attaque. Bernard Valin, responsable national du secteur SEGPA au SNUipp-FSU nous fera l'amitié d'animer ce stage. Régulièrement reçu au Ministère et particulièrement au fait des récentes évolutions, il nous apportera son analyse, un éclairage national, et des pistes de mobilisations.

**Le 20 mai : toutes les SEGPA mobilisées !**



Avec la participation de Bernard VALIN, responsable national du secteur SEGPA au SNUipp-FSU

**OBJECTIF :  
L'APRÈS-MIDI  
DU 20 MAI, ON  
FERME NOS  
SEGPA !**

### Pour participer...

A l'aide du modèle de lettre ci-dessous, faites dès maintenant votre demande d'autorisation d'absence auprès du Recteur ou du Directeur Académique (sous couvert de l'IEN de votre circonscription).

**ATTENTION : VOTRE DEMANDE DE PARTICIPATION DOIT ÊTRE FAITE UN MOIS À L'AVANCE (SOIT POUR LE 20 AVRIL AU PLUS TARD)**

### **LETTRE à l'IA, au Recteur ATTENTION FAITES VOTRE DEMANDE AVANT LE 20 AVRIL**

*Objet : demande de congé pour formation syndicale le mardi 20 mai 2014.*

*Monsieur le Recteur, Monsieur l'Inspecteur d'académie,*

*Conformément aux dispositions de la loi n°84/1 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7), portant sur le statut général des fonctionnaires, j'ai l'honneur de solliciter un congé l'après-midi du mardi 20 mai 2014 pour participer à un stage de formation syndicale sur le temps de travail.*

*Ce stage se déroulera à Hérouville Saint Clair de 13H30 à 16H30. Il est organisé par la FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999, publié au Journal Officiel du 6 janvier 2000).*

*Veillez recevoir, Monsieur le Recteur, Monsieur l'Inspecteur d'académie, l'expression de mes respectueuses salutations.*

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Par mail [fsu14@fsu.fr](mailto:fsu14@fsu.fr) . Préciser "stage SEGPA" dans l'objet du message.
- Par téléphone au 02 31 86 29 33.
- Par courrier : FSU  
85, rue de l'Oratoire  
14000 Caen